

Commission Fédérale Sportive

Réunion du 27 février 2008

Présents : Mme SERVAGE - DELPEYROUX
MM. ANDRE - MORIAUX – ROMERO

Excusées : Mmes RENARD– M. COURTIN

Trophées et Coupes de France Enregistrement des feuilles de marque

Coupe de France Cadettes

1/16^{ème} de finales du 24 février 2008 N°34 - 35 – 36 - 37 – 38 – 39 – 41 – 42 – 43 – 44 – 45 – 46 – 47 - 48

Coupe de France Cadets

1/16^{ème} de finales du 24 février 2008 N°98 – 99 – 100 – 101 – 102 – 104 – 106 à 112

Coupe de France Joë JAUNAY N°13 – 17 à 24 sauf 20

Trophée coupe de France Senior féminin N°229 à 241 sauf 237

Trophée Senior Masculin 1/16^{ème} de finales N°256 à 270

Coupe de France Joë JAUNAY – tirage au sort ¼ de finales le 22 mars 2008 (1/2 finales le 23 mars)

Lieu : Metz Reims / Calais

Lattes Maurin Montpellier / Villeneuve d'Ascq

Lieu : Poissy Challes les Eaux / Mondeville

Aix en Provence / Bourges

Championnat de France Enregistrement des feuilles de marque

NM1 journée du 23 février 2008

N°200 – 201 – 203 – 207

NM2 journée du 16 février 2008

N°507 – 5016 – 526 – 530

NM3 journée 16 février 2008

N°1083 – 1088 – 1097 – 1100 – 1114 – 1121 – 1126 – 1128 – 1129 – 1139 – 1149 – 1264 - N°114

Minimes Masculins journée du 10 février 2008

Groupe A n°56 – 57 - 64 – 65

Groupe B n°263 - 271 - 294

Dossiers traités

Dossier CFS 07/08 N°114 – LILLE METROPOLE BASKET

NM1 N°176 du 2 février 2008

Un dossier a été ouvert à l'encontre de votre association sportive pour non-participation effective de 2 joueurs de moins de 21/23 ans sur la rencontre NM1 N°176 du 2 février 2008.

Suite aux arguments développés, aux rapports des officiels et au visionnage du DVD de la rencontre, il s'avère que le marqueur a commis une erreur. En conséquence le dossier est classé sans suite.

Dossier CFS 07/08 N° 117 – AURORE DE VITRE

TCSM N° 265 du 23 février 2008

Non-respect de l'article 8 de la compétition.

Equipe composée de 11 joueurs (10 joueurs maximum pour la NM2). Rencontre perdue par pénalité. Tours Joue Basket est requalifiée pour le tour suivant.

Dossier CFS 07/08 N° 118 – US VALENCIENNES

TCSF N° 240 du 24 février 2008.

Non-respect de l'article 8 de la compétition .

Equipe composée de 5 joueuses. Pénalité financière de 50 €.

Demande d'autorisation de rencontres internationales

SMUC les 7 et 8 juin 2008 : Yougoslavie – Italie – Suisse – Algérie

Val D'Europe Pays Crécois du 22 au 24 mars 2008 : Italie – Espagne – Slovénie

JF Cholet du 21 au 24 mars 2008 : Serbie – USA – Croatie – Lituanie – Allemagne – Italie – Espagne – Russie

Martigues du 21 au 23 mars 2008 : Algérie – Gabon – Lituanie – Espagne – Macédoine – Serbie

BC Orchies du 22 au 24 mars 2008 : Pologne – Roumanie – Allemagne – Belgique – Hollande

COB Calais du 22 au 24 mars 2008 : Lettonie – Angleterre – Belgique

Cabourg B. du 22 au 23 mars 2008 : Luxembourg – Lettonie – Belgique – Irlande